

celui de Harvard, dans la Nouvelle Angleterre, date de 1637. Dans la suite, et avec le développement du pays, les collèges se multiplièrent, surtout lorsque la province, débarrassée des obstacles que lui avait suscités l'oligarchie coloniale, put obtenir l'établissement du gouvernement responsable avec les libertés politiques qui en furent la conséquence. Et, sous le régime anglais se formèrent, dans ces maisons d'enseignement, des générations d'hommes politiques qui, comme les Bédard, les Lotbinière, les Papi-neau, les Viger, les Morin, les Lafontaine, les Taché, les Langevin, les Dorion, les Cartier, et autres, prirent une part brillante à l'administration des affaires politiques et travaillèrent à assurer la stabilité de notre régime gouvernemental.

Au cours du congrès, Monseigneur le Recteur de Laval communiqua aux congressistes une nouvelle fort intéressante. Il annonça que la création d'une école normale de l'enseignement supérieur était en voie de s'accomplir. Cette question est à l'étude depuis plusieurs années; elle intéresse grandement ceux qui se destinent au professorat, et la réalisation n'en semble pas devoir tarder longtemps.

Quoique les collèges classiques ne soient pas soumis au contrôle de l'État, j'ai cru devoir cependant signaler à l'attention de la Législature ce congrès de l'enseignement secondaire, afin de faire connaître davantage les progrès de notre province dans tous les domaines de l'instruction.

LES ÉCOLES NORMALES CATHOLIQUES

Dans le cours de l'année dernière a eu lieu l'inauguration officielle des nouvelles écoles normales de filles de Joliette et de Saint-Pascal-de-Kamouraska. La première était en activité depuis près de deux ans, mais la mort de l'évêque du diocèse, Monseigneur Archambault, avait retardé les fêtes de l'ouverture solennelle de l'institution. Quant à l'école de Saint-Pascal, elle n'était encore qu'à sa première année d'existence, mais se présentait au public avec un caractère spécial, celui d'école normale classico-ménagère, ayant le privilège d'octroyer à la fois des diplômes d'écoles primaires et des diplômes d'enseignement ménager.

La province possède maintenant 14 écoles normales primaires, savoir: les deux écoles Laval de Québec, pour filles et garçons catholiques, les deux écoles Jacques-Cartier de Montréal, pour filles et garçons catholiques, l'école normale du collège Macdonald, de Sainte-Anne-de-Bellevue, pour filles et garçons protestants, les écoles pour filles catholiques de Rimouski, de Chicoutimi, de Nicolet, de Valleyfield, des Trois-Rivières, de Hull, de Joliette, de Saint-Hyacinthe, et l'école normale classico-ménagère de Saint-Pascal.

Le nombre des élèves de ces maisons d'éducation tend à augmenter et deux causes principales contribuent à ce résultat. La première, c'est que les parents se rendent compte de plus en plus de l'avantage qu'il y a pour